

Réunion de Bureau

Lundi 28 juin 2021 de 20 heures 02 à 22 heures 20

En visioconférence

À CONFIRMER	PRÉSENTS	EXCUSÉS
	- Frédéric TRYNISZEWSKI <i>Président</i>	- Corinne KRENCKER <i>Vice-présidente</i>
	- Hervé FRARE (<i>en visio</i>) <i>Vice-président</i>	
	- Thierry RESSEL <i>Trésorier</i>	
	- Jean-Marie SCHMIDT (<i>en visio</i>) <i>Trésorier adjoint</i>	
	- Julie SIZAROLS <i>Secrétaire</i>	
	- Gaëtan DUREAU <i>Secrétaire adjoint</i>	

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du CR du dernier CA
- 2) Point sur le travail des commissions
- 3) Rencontre CPAM / CPTS du 7 juin 2021
- 4) Point sur les ICPA
- 5) Demande d'adhésion des structures
- 6) Etat des lieux du nombre d'adhérents
- 7) Dépôt de dossier de candidature e-Parcours
- 8) Transfert du siège social
- 9) Points Divers
- 10) Prochaines réunions / dates butoirs

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Le Président Frédéric TRYNISZEWSKI ouvre la séance à **20h02**

1) Approbation du CR du dernier CA

Le CR du dernier CA est porté au vote du Bureau :

- Personne ne s'oppose
- Personne ne s'abstient

Le CR du dernier CA est adopté par le Bureau

2) Point sur le travail des commissions

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI présente un tableau récapitulatif du travail des commissions et confirme que ça marche plutôt bien puisque quasiment tous les groupes ont déjà réalisé au moins une réunion.

Mr Jean-Marie SCHMITT demande s'il peut participer à une commission, n'étant pas lui-même professionnel de santé mais ayant envie de s'investir, notamment dans la perte d'autonomie.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI confirme qu'il est possible d'être intégré dans un groupe, il suffit d'envoyer un mail à la secrétaire de la CPTS.

Le Dr Thierry RESSEL explique avoir participé à la commission PTSM.

Le président de la PTSM du territoire est d'accord pour que la CPTS candidate pour être membre, ce qui a été acté à la dernière réunion de CA.

Mr Ludovic FRAYE s'excuse mais ne pourra pas participer à la réunion CVH prévue le 01/07/2021.

▪ COMMISSION SOINS NON PROGRAMMÉS

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI explique qu'une soirée de présentation sera offerte à la CPTS et ses adhérents le 23/09/21.

Le lieu a été trouvé, puisque le garage BMW de Sausheim offre les locaux et une enveloppe de 5 000€.

Après discussion en commission, il est proposé de fixer pour le buffet un budget maximum de 40€ par personne, soit 6 500€ au total sur une base de 150 personnes.

Le Dr Thierry RESSEL précise qu'il est clair que le cela paraît ostentatoire mais explique que le but est d'attirer du monde à la réunion.

Mme Julie SIZAROLS propose de contacter Mr LORENZI, directeur de la CMPS, pour compléter le budget, ce qui est validé par les Dr Frédéric TRYNISZEWSKI et Dr Thierry RESSEL.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI et Dr Thierry RESSEL précise aussi que ce serait bien de rencontrer rapidement Mr LORENZI dans tous les cas, idéalement dans les locaux de la CPTS.

Mr Gaétan DUREAU demande si la limite à 150 personnes est stricte.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI confirme et précise qu'un e-mail d'invitation sera envoyé rapidement aux Professionnels de Santé : les 150 premiers auront une invitation, les autres seront mis sur liste d'attente.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI ajoute qu'en aucun cas la démarche de BMW n'impose à la CPTS de faire de la publicité ni lors de la soirée, ni sur le site de la CPTS.

Le projet est porté au vote du Bureau :

- Personne ne s'oppose
- Personne ne s'abstient

La soirée et son budget est validé par le Bureau.

▪ **COMMISSION COMMUNICATION**

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI détaille le projet de communication travaillé en commission : une lettre d'information mensuelle sera rédigée et envoyée par e-mail à plus de 3000 personnes (adhérents, sympathisants...).

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise au Bureau que si quelqu'un a des idées ou des choses qu'il pense qu'on pourrait / devrait rajouter, il ne faut pas hésiter.

Mr Jean-Marie SCHMITT propose de rajouter les numéros de la lettre d'information, ce qui est acté par Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise que toutes les versions seront disponibles sur le site de la CPTS avec un mode recherche de mots clé.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI présente aussi le projet de petites annonces démographiques (installation, départ en retraite, recherche de locaux...).

Ces annonces seront accessibles à tous les professionnels de santé (adhérents CPTS ou non).

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI présente aussi le projet d'accueil des internes qui est aujourd'hui offerte par la ville de Mulhouse pour tous les internes commençant à l'hôpital.

Il précise que les internes en stage en médecine de ville n'ont rien pour l'instant.

La CPTS a donc proposé à la ville de le faire également pour les internes de ville, ce qui a été accordé par la mairie.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI propose de faire une petite soirée de présentation pour les internes de médecine de ville dans les locaux de la CPTS avec petit buffet et cadeau de la ville.

Le projet est porté au vote du Bureau :

- Personne ne s'oppose
- Personne ne s'abstient

Le projet de soirée d'intégration dans les locaux de la CPTS est validé par le Bureau.

▪ **COMMISSION PRÉVENTION**

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI rappelle qu'il avait été décidé de faire le travail de recensement par un cabinet spécialisé.

6 cabinets ont été consultés, 2 ont répondu proposant des offres à 12 000€ HT.

Le prestataire Hippocrate développement a été choisi par la Commission Prévention qui s'est réuni ce soir.

Le budget initialement prévu sur 2021 et 2022 était de 10 000€ et serait donc un peu plus élevé sachant que 5 500€ seront versés au prestataire en 2021, le reste en 2022.

Le Dr Thierry RESSEL, trésorier, précise qu'il est un petit peu difficile et tôt pour le confirmer, la saisie de la comptabilité étant en cours, mais pense que ça ne posera pas de problème.

Le choix du prestataire Hippocrate est porté au vote du Bureau :

- Personne ne s'oppose
- Personne ne s'abstient

Le choix du prestataire Hippocrate est validé par le Bureau

3) Rencontre CPAM / CPTS du 7 juin 2021

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI explique que la réunion c'est bien passé et que la CPTS a sollicité un avenant au contrat à la CPAM puisque les missions ont été commencées plus tôt que prévu.

Ce n'est pas une augmentation d'enveloppe mais bien un glissement qui sera pris sur le budget de l'année prochaine. La CPAM a validé ce choix et a donc signé l'avenant.

4) Point sur les ICPA

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise que le paiement des ICPA est en cours mais qu'il a fallu créer un petit logiciel pour gérer les ICPA afin de faciliter la demande d'indemnisation et preuve de la demande pour le trésorier.

5) Demande d'adhésion des structures

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise que la CPTS fait un énorme travail sur la gestion du personnel et de leurs rémunérations, la formation, la gestion des plannings de RDV et des doses pour le Centre de Vaccination de Mulhouse, ses missions n'étant pas prévues à la base pour la CPTS.

La CPTS a donc fait une demande de FIR à l'ARS pour un montant de 23 135€ à l'ARS.

L'ARS n'a pas encore validé cette demande à ce jour.

6) Etat des lieux du nombre d'adhérents

Au 24/06/2021 :

- 126 membres individuels (49 du collège 1, 64 collèges2, 13 collèges 3)
- 23 sympathisants
- 52 institutionnels

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI rappelle que les candidatures d'adhésion des institutionnel (collège 5 et 6) doivent être validée par le CA, mais vu le nombre de candidatures, propose de passer la liste des 52 institutionnels en revue et de déjà vérifier la comptabilité des demandes en fonction des descriptions des collèges dans les statuts.

Collège 5 :

- Santé au Travail Sud Alsace -> pas vraiment du soin et s'occupe du personnel de la CPTS (à discuter en CA)
- ASTEN -> pas le bon collège, à voir pour un autre collège
- SSIAD Bien être Service -> OK pour collège 5 même si basé à Sélestat

Collège 6 :

- Les EHPAD – OK sauf les Fontaines qui ne pourra être adhérent qu'une fois, le 2ème étant basé à Kembs
- Handicap Service Alister – présent 2X par 2 FINESS mais il faudra leur demander les détails car l'un des deux serait peut-être plutôt dans le collège 5
- APSRM – OK mais libellé correct à préciser
- Association Santé Mentale – à vérifier : collège 7 ?
- CHEHPSY / LE CEP – OK
- DESTIA (SSAD commercial) – à basculer en sympathisants ?
- FAM de jour Alister – OK 1X dans plusieurs collèges mais pas pour chaque structure
- RAPH 68 – OK
- Réseau Apa-Apamad – OK

Collège 7 :

- APAJH – OK
- SYNAP's – OK
- Réseau Obésité et Diabète + RSSA -> collège 6

Collège 8 :

- Ville de Mulhouse – OK mais à proposer à Dr Metzger (Penser à relancer la M2A)

Collège 9 :

- URPS - OK

Collège 10 :

- ARS – ne garder que 1 représentant (Mme Hodler-Muller)
- CPAM - OK

7) Dépôt de dossier de candidature e-Parcours

L'ARS a proposé à la CPTS de monter un dossier pour obtenir un budget d'aide pour les outils numériques, ce qui permettrait à la CPTS d'obtenir gratuitement les outils numériques pour 3 ans au lieu d'un an.

La CPTS a besoin de lettres de soutien de :

- La HAD
- L'Hôpital de Mulhouse
- L'hôpital de Rouffach

8) Transfert du siège social

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI rappelle que le siège social est pour l'instant l'adresse de la Pharmacie du BRUSTLEIN en attendant de trouver un local définitif.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI confirme que les locaux actuels semblent convenir et propose donc au Bureau le changement de siège social au Bureau.

Le changement d'adresse du siège social est porté au vote du Bureau, en vue de la soumission par le Bureau au CA :

- Personne ne s'oppose
- Personne ne s'abstient

Le changement d'adresse du siège social est validé par le Bureau

9) Points Divers

Néant

10) Prochaines réunions / dates butoirs

CA : 16/09/2021 19h (présentiel si la situation sanitaire le permet)

Le Président clôture la réunion à **22h20**.